

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	2021/02 Paraphe : BS
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Délibération n°DC2021/02	

Nombre de membres : Le dix-sept février deux mille vingt et un, le Conseil
En exercice : 122 communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers sous la
Présents : 100 Présidence de M. Benoit SINGLIT.
Votants : 110
POUR : 110 (100%) Date de la convocation : 09/02/2021
CONTRE : 0 Mme Valentine DION est élue secrétaire de séance.
ABSTENTION : 00

Avant pouvoir de vote : Mmes ANDREY Danièle, BAUDART Martine, BERGERY Marie-Claude, DION Valentine, FOURCART Marie-Hélène, GELHAYE Martine, GUERIN Anne-Marie, HAUDECOEUR Agnès, HERBAY Christelle, HUSSON POISSON Fanny, LALLEMENT Séverine, LAMPSON Nadège, LEFORT Sylvie, LELOUP Nathalie, NAUDIN Muriel, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, PIRAS Caroline, SEMBENI Anne, SEMBENI Peggy, VERNEL Martine et MM. ALBAUD Gilles, AUDEGOND Michaël, AUROUX Emmanuel, BERTHELEMY Mathieu, BESANCON Tony, BESTEL Bernard, BOLY Francis, BOUILLEAUX Jean-Pol, BOUILLON Daniel, BOXEBELD Pascal, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CARRE Joël, COLSON Pascal, CORNEILLE Jean-Pierre, COURVOISIER Frédéric, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DE POUILLY Jean, DEGLAIRE Thierry, DEMISSY Pierre, DESTENAY Roland, DESWAENE Bruno, DUMANGE Dominique, ETIENNE Philippe, FLEURY Vincent, GENTY Jean-Charles, GODART Olivier, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Franck, GROSSELIN Jacques, HANNEQUIN Laurent, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, HULOT Christian, LABBE José, LALONDE Loïc, LAURENT-CHAUVET Pierre, LE GALL Jean-François, LEBON Christophe, LECLERCQ Guy, LESOILLE Patrick, LOBIDEL Alain, LORFEUVRE Gérald, LOUIS Jean-Marc, MACHINET Jean-Baptiste, MACHINET Thierry, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MARYNS Bruno, MATHIAS Frédéric, MEIS Michel, MINET Maxime, MOUTON Francis, NANJI Léopold, NIZET Sylvain, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, PERTUS Xavier, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, POTRON Pierre, POU CET Eric, QUEVAL Guillaume, RAGUET Philippe, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RENAUX Thierry RENOLLET Hubert, RICHELET Jean-Pol, ROBIN Dominique, SALEZ René, SEMBENI Alain, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, THIERION Vincent, VAIRY Lionel, VAN DEN BERGH Charles.

Représentés : Mmes BECHARD Isabelle a donné pouvoir de vote à M. MATHIAS Frédéric, Mme FESTUOT Annie a donné pouvoir de vote M. RENOLLET Hubert, Mme LESUEUR Patricia a donné pouvoir de vote à Mme PAYEN Françoise, Mme MARCHERAS Laëtitia a donné pouvoir de vote à M. SIGNORET Francis, Mme ROGER Magali a donné pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique et MM. M. DESGEORGES Marc a donné pouvoir de vote à M. LEBON Christophe, M. GAVART Vincent a donné pouvoir de vote à Mme NAUDIN Muriel, M. LAIES Benoit a donné pouvoir de vote à Mme BERGERY Marie-Claude, M. VALET Bruno a donné pouvoir de vote à M. RAGUET Philippe, M. DION Christophe a donné pouvoir de vote à M. MARYNS Bruno

OBJET : INSTAURATION DU VOTE ELECTRONIQUE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 26 du règlement intérieur du Conseil communautaire qui fixe les modalités de vote, dont le vote électronique ;

Considérant que le vote électronique a été testé au cours de la séance du conseil communautaire du 17/12/2020 ;

Entendu l'exposé du Vice-Président en charge de la gouvernance et de la communication ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire DECIDE d'instaurer le vote électronique comme mode de votation ordinaire au sein de son instance dès l'acquisition du dispositif.

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Benoit SINGLIT



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le
et de sa publication ou notification le

22 FEV. 2021

22 FEV. 2021